



Colloque :  
la rééducation respiratoire

**SAMEDI 16 JANVIER 2021**

--

Formation :  
kinés préventeurs des maux  
de dos dans le milieu scolaire

2-3

*As-tu pensé à mettre à jour tes  
coordonnées professionnelles  
auprès de l'URPS ?*

*Oui, j'ai envoyé mon adresse  
postale, l'e-mail et  
mon numéro de téléphone à  
[contact@urps-mk-hdf.fr](mailto:contact@urps-mk-hdf.fr)*

**BILAN DES ACTIONS  
REALISEES DURANT  
LE MANDAT  
2016 - 2021**

4-5

**L'URPS en quelques  
chiffres**

--

**Les soins post-COVID  
en ville**

--

**La permanence des  
soins bronchiolite**

6-7

**La prise en charge post-  
chirurgicale de la  
pathologie du membre  
supérieur**

--

**Les élections**

8

# La rééducation respiratoire

\*\*\*

Avec la participation exceptionnelle de :

**GUY POSTIAUX**

\*\*\*

Samedi

**16 Janvier 2021**

de 9h à 17h15

**Mercure Hôtel**  
58 Boulevard Carnot  
**Arras**

\*\*\*

Samedi  
16 Janvier 2021  
de 9h à 17h15

**Mercure Hôtel**  
58 Boulevard Carnot  
**Arras**

**La rééducation respiratoire**



Colloque interprofessionnel régional

Journée interprofessionnelle sur les affections respiratoires

Prise en charge des troubles respiratoires pédiatriques et des patients atteints de BPCO

8h30 - 9h00 : Accueil café

9h00 - 9h30 : Ouverture de la journée *par les représentants des URPS et le représentant de l'ARS*

9h30 - 10h00 : Pédiatrie respiratoire - intervention du Dr Stéphanie LAVOLE, Pédiatre

10h00 - 10h45 : La bronchiolite - intervention de M. Guy POSTIAUX, Kinésithérapeute

10h45 - 11h15 : Pause gourmande

11h15 - 12h00 : La bronchiolite - intervention de M. Guy POSTIAUX, Kinésithérapeute + 15 min d'échanges

12h15 - 12h30 : La permanence des soins par la géolocalisation - M. Bruno PIERRE, Kinésithérapeute

12h30 - 14h00 : repas libre

14h00 - 14h30 : Physiopathologie de la BPCO, réhabilitation respiratoire

- intervention du Dr Rémi GAUTHIER, pneumologue

14h30 - 15h30 : La réhabilitation respiratoire en libéral (atelier pratique, animations)

- M. Anthony BENDER, kinésithérapeute + 15 min d'échanges

15h45 - 16h00 : Pause gourmande

16h00 - 16h30 : Prescription des substituts nicotiniques et traitements pharmacologiques dans la BPCO

- M. Maxime PEREZ, Pharmacien Clinicien

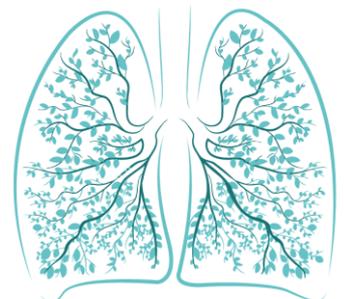
16h30 - 17h00 : Post réhabilitation respiratoire - intervention des représentants des URPS

17h00 - 17h15 : Clôture de la journée - M. Jean-Marc LASCAR, Kinésithérapeute et Président de l'URPS MK

La bronchiolite



La BPCO



Inscription obligatoire pour la matinée et/ou l'après midi.  
Si les conditions sanitaires ne permettent pas de nous réunir, nous proposerons ces conférences en ligne.

Dans tous les cas, vous devez réserver votre place au plus vite.

- GRATUIT - PLACES LIMITÉES -  
INSCRIPTION SUR : [www.weezevent.com/colloque-respiratoire](http://www.weezevent.com/colloque-respiratoire)

**FORMATION :**  
**KINÉSITHÉRAPEUTES**  
**PRÉVENTEURS DU DOS**  
**DANS LE MILIEU SCOLAIRE**

**Samedi**  
**06 février 2021**

Organisée par l'Union Régionale des Professionnels de Santé Masseurs Kinésithérapeutes des Hauts-de-France

**PROGRAMMATION**

8h30-9h00 : Accueil-café

9h00-10h00 : Présentation des participants et des enjeux de la journée :

- *Présentation des formateurs*
- *Présentation de l'URPS*
- *Tour de table des participants et de leurs attentes pour cette journée*
  - *Cadre réglementaire / cadre administratif*
  - *Temps d'échange*

10h00-12h00 : Formation des kinésithérapeutes préventeurs du dos dans le milieu scolaire

12h00 : repas libre (ou sur réservation)

13h30-15h30 : Ateliers pratiques (3 groupes)

- Le dépistage précoce des troubles rachidiens
- L'intérêt de bouger pour la colonne vertébrale
- Les situations à éviter pour ne pas souffrir de son dos

15h30-16h30 : Restitution en plénière

16h30-17h00 : Conclusion de la journée et remerciements

Si les conditions  
sanitaires ne  
permettent pas de  
nous réunir,  
nous proposerons  
cette formation en  
ligne.

Dans tous les cas,  
vous devez réserver  
votre place au plus  
vite.

Pour toutes demandes  
[contact@urps-mk-hdf.fr](mailto:contact@urps-mk-hdf.fr)

**FORMATION GRATUITE POUR LES PARTICIPANTS**

**Nombre de places limité à 20 personnes**

**Rendez-vous le samedi 06 février 2021, au 11 square Dutilleul à Lille**

**Inscription préalable obligatoire via :**

<https://www.weezevent.com/formation-de-kines-preventeurs-des-maux-de-dos-dans-le-milieu-scolaire>

# BILAN DES ACTIONS PROPOSEES PAR L'URPS MK

2016

## GUIDE « ATELIER ÉQUILIBRE »

Aide à la mise en place d'ateliers de prévention des chutes auprès de personnes âgées.



## PRISE EN CHARGE DES PATIENTS ATTEINTS DE LA MALADIE DE PARKINSON

Le masseur kinésithérapeute est un acteur incontournable des pathologies neurodégénératives. Ces formations ont permis la mise à jour des nouvelles pratiques et technologies et ont présenté le point de vue du psychologue, neurologue et autres professions gravitant autour du patient. Le lien ville/hôpital est valorisé.

## GESTION DE L'URGENCE AU CABINET ET AU DOMICILE

Chaque professionnel de santé détient une responsabilité face aux situations d'urgence (malaise bleu, incendie, crise cardiaque). Il semblait pertinent de proposer des rappels. 10 soirées ont été proposées dans la région.

2017

## PRESCRIPTION DE SUBSTITUTS NICOTINIQUES PAR LES MK

La loi du 26/01/2016 autorise les MK à prescrire les traitements de substitution nicotinique. Ainsi, 5 sessions de sensibilisation se sont déroulées dans la région, permettant aux kinésithérapeutes de connaître les différents types de traitements, de prescrire le dosage et les formes galéniques en première intention et d'adapter la prescription tout au long du sevrage.

## SPORT SUR ORDONNANCE

L'URPS MK HDF a proposé un parcours de soin pour les patients atteints d'une Affection Longue Durée et souhaitant reprendre une activité physique adaptée. Le bilan déterminant les limitations fonctionnelles du patient doit être réalisé par le MK, professionnel de santé, expert dans le domaine. Le parcours sera ainsi sécurisé. Une coordination rapprochée avec le médecin est imparable.

Création d'outil :

Site [HTTPS://KINE-SPORT-SUR-ORDONNANCE.FR/](https://kine-sport-sur-ordonnance.fr/) pour tout savoir sur le rôle du MK dans la prise en charge des patients en ALD dans le but d'une reprise d'activité physique adaptée.

## JOURNEES « OCTOBRE ROSE »

En partenariat avec le club d'aviron de proximité et l'association « Rose Pilate ». L'URPS valorise les compétences du MK dans la prise en charge de patientes atteintes de cancer du sein. La rééducation par l'activité physique doit être encadrée par des professionnels.

2018

## SALONS DE LA KINESITHERAPIE

Rééduca, AxonExpo, et le « Village des Formations » organisé par l'URPS MK

## PREVENTION DES MAUX DE DOS DANS LE MILIEU SCOLAIRE

Former le masseur kinésithérapeute aux interventions de prévention dans le milieu scolaire. Acteur de la prévention, il préconise l'activité physique dès le plus jeune âge, corrige les préjugés et éduque aux bonnes postures.



## SOIRÉES D'ÉCHANGE DANS LA REGION

Plusieurs dates ont été proposées durant ce mandat. Vos élus ont souhaité être au plus proche de vous afin de présenter le rôle de l'URPS et écouter vos besoins/attentes. Ces soirées ont donné lieu à de nombreux échanges intéressants et constructifs.

# DANS LA REGION, DURANT LE MANDAT 2016-2021

2019

## ROLE DU MK SUITE A UNE CHIRURGIE BARIATRIQUE

Lors du congrès annuel de la Société Française et Francophone de Chirurgie de l'Obésité et des Maladies Métaboliques, l'URPS a défendu le rôle du MK dans la prescription et le programme pré-op, la prescription et le suivi post-op.

2020

## PRESCRIPTION MEDECINAIRE

*Création d'outil :*

L'URPS MK a travaillé sur un modèle d'ordonnance classique et d'ordonnance bizona distribué à tous les médecins de la région afin d'éviter les problèmes d'interprétation et permettre la prise en charge des soins par l'assurance maladie telle que prévue par les textes. (consultable via <http://www.urps-mk-hdf.fr/la-prescription-en-kinesitherapie>)

2021

## JOURNÉE INTERPRO SUR LES AFFECTIONS RESPIRATOIRES



(programme et inscription via <https://www.weezevent.com/colloque-respiratoire>)

Ce colloque sera animé par plusieurs professionnels (kinésithérapeutes, neurologue, pédiatre, pneumologue, pharmacien) qui parleront de la prise en charge des troubles respiratoires pédiatriques et des patients atteints de BPCO.



## JOURNÉE INTERPRO RÉGIONALE SUR LES CPTS

Point de vue des institutions, retour d'expérience, ateliers pratiques, la journée était riche en échange. Vous avez été nombreux et nous vous en remercions.

*Création d'outil :*

GUIDE SUR LES CPTS : aide à la création d'une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (téléchargement via : <http://www.urps-mk-hdf.fr/une-cpts-quesaco-2>)

## PERMANENCE DES SOINS

*Création d'outil :*

[WWW.KINEDEGARDE.FR](http://WWW.KINEDEGARDE.FR) à disposition de tous (patients, professionnels de santé, SAMU...) permettant de trouver un MK disponible à proximité. Possibilité de vous inscrire au dispositif via <http://www.urps-mk-hdf.fr/inscription-geolocalisation-2>



## FORMATION DE « MAITRE DE STAGE KINÉSITHÉRAPEUTES »

Monsieur Lascar a souhaité réunir les directeurs d'école de kinésithérapie de la région afin d'aborder la possibilité de mettre en place une formation « maître de stage » et une équivalence pour les kinésithérapeutes accueillant déjà des stagiaires MK.

## ZONAGE

L'URPS a souhaité répondre à vos questions concernant le zonage 2016-2021

*Création d'outil :*

CARTE INTERACTIVE : Il suffit d'entrer votre code postal pour que la carte vous indique la catégorie de votre commune (<http://www.urps-mk-hdf.fr/zonage-mk-2019>)

## APNÉE DU SOMMEIL

De nombreux documents informatifs sont disponibles sur demande auprès du secrétariat ([contact@urps-mk-hdf.fr](mailto:contact@urps-mk-hdf.fr))

## NOUVELLES ELECTIONS

En avril 2021, vous pourrez élire, par voie dématérialisée, les membres de l'URPS MK HDF.



# L'URPS C'EST :

**12** réunions de bureau  
et **2** Assemblées Générales par an

L'assemblée comprend 24 membres élus dont 9 membres constituent le Bureau. Les AG suivent les rapports sur la gestion du bureau, sur la situation financière et morale de l'association. Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour.

**5** partenariats

De multiples partenariats se sont créés durant ce mandat :

- Avec l'ordre des avocats afin de faire bénéficier les MK d'une première aide téléphonique
- Avec l'association Parc Sep et le CHU de Lille pour l'animation de formations sur la prise en charge par les MK de la maladie d'Alzheimer
- Avec Addictions Hauts-de-France, pour l'animation de formations sur la prescription de substituts nicotiques par les MK
- Avec Rose Pilate pour l'animation des événements « Octobre Rose »
- Mais surtout, avec les URPS Hauts-de-France, pour l'écriture de projets et la solidarité face aux instances.

**3** sites internet et **9** affiches pour vos salles d'attente

Vous pouvez retrouver toutes les informations principales sur le site [www.urps-mk-hdf.fr](http://www.urps-mk-hdf.fr). Les affiches réalisées spécialement pour vos salles d'attente sont téléchargeables. Vous pouvez également consulter le site réservé au : [www.kine-sport-sur-ordonnance.fr](http://www.kine-sport-sur-ordonnance.fr). Vous connaissez tous le site [www.kinedegarde.fr](http://www.kinedegarde.fr) permettant de trouver le kiné le plus proche de chez vous.

**23** journées de coordination de projets

Les réunions de coordinations sont des groupes de travail se réunissant afin d'élaborer un projet-action, d'écrire le cahier des charges, et de valider les étapes.

**30** réunions inter-URPS HDF  
et **4** Journées consacrées aux URPS MK de France

Les URPS Hauts-de-France travaillent sous le même toit et s'appliquent à partager les projets afin que la vision de l'action soit pluriprofessionnelle.

Les URPS MK de France se réunissent pour échanger sur les projets de chacun et se projeter sur les actualités.

Une représentativité de la profession auprès des grandes instances et **12** participations aux Salons de la Kinésithérapie

L'URPS participe régulièrement aux réunions organisées par l'Agence Régionale de la Santé (sur diverses thématiques en lien avec le Projet Régional de Santé). Elle participe également aux diverses organisations territoriales (Comités Territoriaux de Santé, Communautés Professionnelles Territoriales de Santé, Comités Régionaux et Interdépartementaux des Structures d'Exercice Coordiné, Plateformes Territoriales d'Appui à la Coordination, etc.)

L'URPS prend la parole lors de congrès afin de valoriser les compétences du Mk et est présente aux salons Réduca, AxonExpo, etc.

**10** actions principales

La permanence des soins, le sport santé, la BPCO, les formations de maître de stage, l'addiction, l'apnée du sommeil de l'enfant (SAHOS), la prévention des maux de dos dans le milieu scolaire, les CPTS, la prescription, et l'organisation de congrès.

**44 800** masques et **6000** surblouses distribués durant la crise sanitaire

L'URPS a fourni des surblouses en organisant des points de distribution. Elle a sollicité l'Agence Régionale de la Santé et les Conseils départementaux afin d'obtenir une dotation de masques (chirurgicaux et FFP2). Nous remercions l'ARS et le Département du Pas-de-Calais pour leur don.

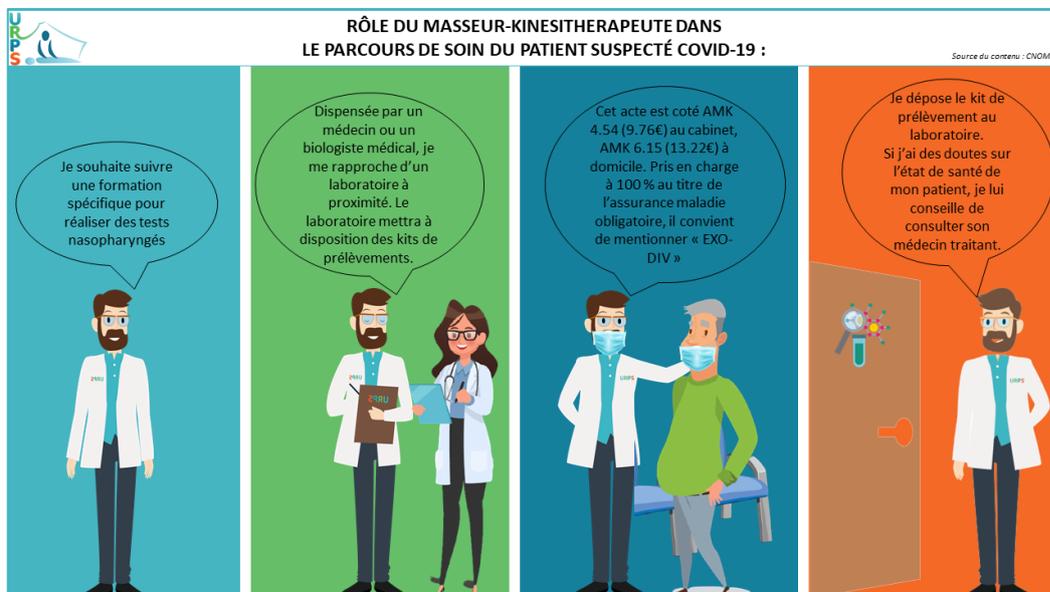
Suite a une sollicitation du monde hospitalier, notamment du CHR de Lille, si vous souhaitez prendre en charge des patients post-COVID, vous pouvez être mis en relation avec la demande des hôpitaux via notre plateforme [www.kinedegarde.fr](http://www.kinedegarde.fr)

N'hésitez pas, inscrivez vous sur [www.kinedegarde.fr](http://www.kinedegarde.fr)

Ainsi, l'URPS MK HDF propose un outil permettant aux structures hospitalières de la région Hauts-de-France de **trouver un kinésithérapeute disposé à prendre en charge un patient post-COVID**, en sortie d'hôpital.

*Nous vous rappelons qu'il existe une cotation spécifique pour la rééducation post-COVID AMK 20 – AMK 28 (cf NGAP) pour 20 séances et que le télésoin est toujours en vigueur.*

## Le Kinésithérapeute peut réaliser des tests COVID :



En collaboration avec le CHU de Lille, des formations GRATUITES aux prélèvements s'organisent dans la région. Si vous êtes intéressé, envoyez nous un e-mail à [contact@urps-mk-hdf.fr](mailto:contact@urps-mk-hdf.fr)

## La permanence des soins bronchiolite :

La saison des bronchiolites est ouverte !

Pour répondre aux recommandations de la DGS et sachant que le nourrisson ne peut pas porter de masque, le professionnel de santé doit se doter d'un masque pour se protéger et protéger ses petits patients. Ainsi, **votre URPS MK HDF fournira des masques FFP2** aux MK adhérents des réseaux bronchiolite (Picard et Nord-Pas-de-Calais) et inscrits au dispositif [www.kinedegarde.fr](http://www.kinedegarde.fr)

Les masques ffp2 offerts par l'URPS MK HDF sont distribués via les réseaux bronchiolite (59-62 et Picard). Rapprochez vous d'eux. Pour les MK inscrits à [kinedegarde.fr](http://kinedegarde.fr) mais non adhérents au réseau, envoyez un mail à [contact@urps-mk-hdf.fr](mailto:contact@urps-mk-hdf.fr).

Confraternellement,  
*Jean-Marc Iascar*  
Président URPS MK HDF

# La prise en charge post-chirurgicale de la pathologie du membre supérieur

## CONTACT :

Faites-nous part de votre intérêt en contactant l'URPS MK HDF via [contact@urps-mk-hdf.fr](mailto:contact@urps-mk-hdf.fr)

## Un maillage de qualité permettra au patient de choisir un professionnel formé à proximité de son domicile.

Le centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelles l'Espoir et la clinique SOS main souhaitent collaborer à l'optimisation de la prise en charge post-chirurgicale de la pathologie du membre supérieur.

La pathologie post-chirurgicale du membre supérieur demande une **connaissance pointue dans les protocoles spécifiques de rééducation** notamment dans sa temporalité et son intensité.

Des rééducations trop attentistes en raison des pansements risquent d'entraîner des enraidissements parfois irréversibles ; à contrario des prises en charge trop intensives peuvent provoquer des ruptures tendineuses précoces justifiant une reprise chirurgicale.

Nous proposons la mise en place d'un maillage territorial de kinésithérapeutes libéraux motivés et intéressés par ce type de prise en charge.

Une fois les professionnels identifiés, **le centre l'Espoir organisera des formations sur les modalités de prise en charge et plus particulièrement les différents protocoles de rééducation et réadaptation.**

Des échanges par visio seront organisés par le Centre l'Espoir, en fonction des disponibilités des thérapeutes libéraux, pour adapter si nécessaire la prise en charge en fonction de l'évolution ou répondre aux difficultés en cours de rééducation (raideur, douleur, cicatrisation).



**Un maillage de qualité permettra au patient de choisir un professionnel formé à proximité de son domicile.**

N'hésitez surtout pas à vous engager dans cette dynamique de collaboration entre centre de rééducation, structure hospitalière et professionnels libéraux.



## Les élections des membres de l'URPS MK HDF

En avril 2021, soyez attentifs !

L'URPS MK HDF va procéder aux élections de ses membres.

Vous recevrez un code de connexion afin d'élire vos représentants par voie dématérialisée.

**NOUS AVONS IMPERATIVEMENT BESOIN DE METTRE A JOUR NOTRE BASE DE DONNEES :**

**Merci d'envoyer un e-mail à [contact@urps-mk-hdf.fr](mailto:contact@urps-mk-hdf.fr) en précisant votre adresse postale professionnelle SVP.**

Les membres de l'URPS MK HDF vous souhaitent de **belles fêtes** de fin d'année, Au vu des circonstances, nous avons conscience que beaucoup de nos confrères rencontrent des difficultés. Tous unis dans cette crise sanitaire, faisons chacun un peu plus pour la traverser ensemble.

**Jean-Marc Lascar**  
Président de l'URPS MK HDF